CAPN C Techniques

la cgt FINANCES PUBLIQUES

CGT FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION LIMINAIRE CAPN DU MOUVEMENT DE MUTATION DES AGENTS TECHNIQUES AU 01/09/2014

Un candidat à la dernière présidentielle déclarait : « mon ennemi c'est la finance ».

Ennemi redoutable ! ! Peut-être un peu trop ?

Alors en attendant pourquoi ne pas s'en prendre :

- **Aux retraités par exemple :** fin de l'indexation des retraites sur l'inflation ;
- **Aux fonctionnaires :** gel du point d'indice ;
- **Au code du travail :** accords sur la « sécurisation de l'emploi ».

Et puisqu'il faut réformer, réformons, même s'il s'agit de faire passer des réformes de droite :

- Allongement de la durée de cotisation à 43 ans pour une retraite à taux plein ;
- Attaque contre la sécurité sociale par le transfert du financement de la politique familiale vers la fiscalité.

Parallèlement un pacte de responsabilité offre un nouveau cadeau de 35 milliards d'euros d'exonération de charges sociales au patronat qui aura toute latitude pour l'utiliser comme bon lui semblera.

La hausse du taux de chômage atteint 4,1 % sur un an et 8,7 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté.

Triste bilan sanctionné récemment encore par un revers électoral sans ambiguïté.

Dans son coin le front national attend son heure…

La dépense publique doit baisser de 50 milliards en 3 ans et le budget de l'état sera mis à contribution à hauteur de 18 milliards.

On sait déjà où ces économies seront trouvées : suppressions d'emplois de plus de 30 000 agents depuis 2 002 et abandon pur et simple de certaines missions.

Les fusions et les « simplifications » trouvées par les directions sont loin de se traduire au quotidien par la simplification du travail des agents.

Dans ce contexte cette CAP de mutation des C techniques ne peut que reprendre les revendications des années passées :

- **Trop de postes gelés :** 51 à ce jour et nous craignons que cela n'anticipe leurs suppressions l'année prochaine.
- **Trop de collègues restent sans aucune perspective de mutation alors même que le mouvement fait ressortir 41 postes vacants ;** les représentants du personnel de la CGT exigent que l'administration recrute pour combler l'ensemble de ces postes gelés et vacants.

Les solutions proposées par la CGT sont : l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des postes vacants et la création de postes de titulaires afin que plus aucun collègue ne soit : « bloqué » sur sa résidence sans espoir d'obtenir satisfaction sur ses vœux.

Lors des contacts préalables que nous avons eus pour préparer cette CAP des agents ont souhaité la publication d'un nouveau PBO recensant toutes les loges FF et FGP de gardiens-concierges.

Comme il n'y a pas de mouvement complementaire pour la filière technique, nous demandons à être informé des mutations au fil de l'eau réalisées par l'administration.

D'autre part, suite à la loi de titularisation, des agents BERKANI vont intégrer le grade C technique, il conviendra donc d'élaborer des doctrines d'emplois pour les agents d'entretien et les agents de restauration.

Cette année l'administration ne nous a pas fourni la liste statistique de l'analyse du mouvement mais si l'on compte 2 suppressions de poste, 3 faisant-fonction, 2 transformations de poste et 3 ASDIS ce qui fait 10 régularisations ; sur les 25 demandes satisfaites, il ne reste que 15 réelles mutations pour 56 demandes.

Soit un taux de satisfaction de 31,25 % et non 35,4% avancé par l'administration.

Inacceptable pour nous et surtout pour tous les agents qui attendent depuis des années un poste et le voient gelé au moment même ou ils pourraient y accéder. Pour conclure cette déclaration liminaire, nous renouvelons ici la demande d'un groupe de travail concernant l'évolution de carrière des agents C techniques.

Montreuil, le 25 juin 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques
Case 450 ou 451
263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
•www.financespubliques.cgt.fr
•Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
•dgfip@cgt.fr
•Tél : 01.55.82.80.80 •Fax : 01.48.70.71.63